

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 02221 Numéro SIREN : 438 432 072 Nom ou dénomination : A.I.T.D.
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/01/2020 sous le numéro de dépôt B2020/002017

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/002017**
n°de gestion : **2001B02221**
n°SIREN : **438 432 072 RCS Lyon**

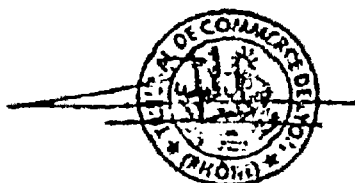
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 22/01/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.I.T.D. - Société à responsabilité limitée
6 impasse Louis de Broglie 69740 Genas -FRANCE-

date de clôture : 30/04/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5412575

2017

SARL AITD

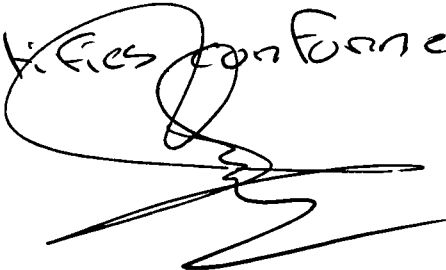
Comptes annuels
Bilan au 30/04/2019

6 IMPASSE LOUIS DE BROGLIE

69740 GENAS

SIRET : 43843207200033

certifiés conformes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' shape followed by several horizontal and diagonal strokes.

COMPTES A JOUER

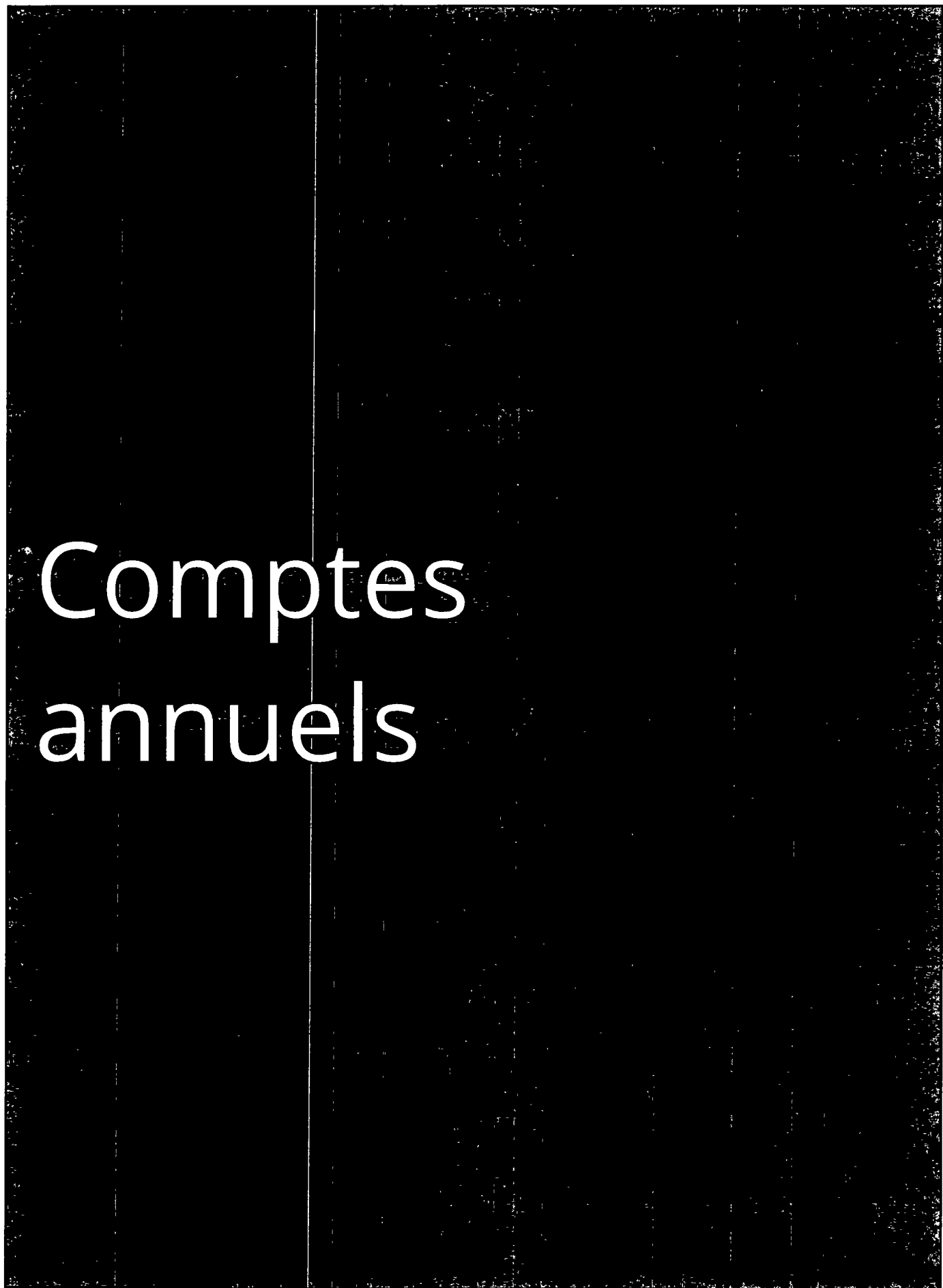
1. 100

0 0

100 0 0

100 0 0

100 0 0 0 0 0 0 0



Comptes annuels

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 30/04/2019	Net Au 30/04/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	8 035	8 035		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels	149 283	128 101	21 182	39 501
Autres immobilisations corporelles	29 348	26 006	3 342	2 618
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 964		1 964	2 750
Autres immobilisations financières	4 925		4 925	4 925
TOTAL (I)	193 556	162 142	31 413	49 794
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	1 858		1 858	1 063
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	211 243	11 890	199 353	276 792
Autres	8 034		8 034	14 256
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	172 414		172 414	75 548
Charges constatées d'avance	6 733		6 733	5 180
TOTAL (II)	400 282	11 890	388 392	372 839
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	593 837	174 032	419 805	422 633

Bilan Passif

	Net Au 30/04/2019	Net Au 30/04/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé :	7 622	7 622
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	762	762
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	91 887	63 842
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	142 048	99 050
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	242 319	171 277
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 552	20 807
Emprunts et dettes financières diverses	626	371
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 444	80 659
Dettes fiscales et sociales	115 654	134 344
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	166	4 966
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	10 044	10 210
TOTAL (III)	177 486	251 356
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	419 805	422 633
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Du 01/05/2018 au 30/04/2019

Du 01/05/2017

Au 30/04/2018

Compte de résultat	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 204 191		1 204 191	1 111 369
Chiffre d'affaires Net	1 204 191		1 204 191	1 111 369
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			12 108	21 356
Autres produits			68	14
TOTAL (I)			1 216 366	1 132 739
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			105 180	50 377
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			-795	2 812
Autres achats et charges externes *			511 617	553 413
Impôts, taxes et versements assimilés			5 396	5 620
Salaires et traitements			272 768	258 193
Charges sociales			109 549	105 757
Dotations aux amortissements sur immobilisations			18 701	20 677
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			9 250	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			10	6 847
TOTAL (II)			1 031 675	1 003 697
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier			36 217	33 924
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			184 691	129 043
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			451	665
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			451	665
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			-451	-665
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			184 241	128 378

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 3 -

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/05/2018 Au 30/04/2019	Du 01/05/2017 Au 30/04/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		8 394
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)		8 394
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		6 703
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)		6 703
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		1 691
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	42 193	31 019
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 216 366	1 141 133
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 074 319	1 042 083
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	142 048	99 050

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/04/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 419 805 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 142 048 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2018 au 30/04/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2019 a été constaté au compte 444 - Etat - impôt sur les bénéfices pour un montant de 8 997 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE (propre à l'entité) comptabilisé au titre de l'exercice s'élève à 6 113 €.

Durant l'exercice, l'entreprise a utilisé le produit du CICE pour financer son activité, notamment grâce à de nouveaux investissements.

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 30/04/2019

A . Identification du déclarant			
Forme juridique / Dénomination		SARL AITD	
Complément de dénomination			
N° SIREN		438432072	
N° de Téléphone		06.17.71.60.75	
Adresse Mail		pk@aitd.fr	
- N°, Type et nom de voie		6 IMPASSE LOUIS DE BROGLIE	
- Complément de distribution			
- Lieu-dit, hameau			
- Code postal / Ville		69740 GENAS	
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	3320B
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP			☒
B . Identification du Conseil			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
Adresse Mail			
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP			☐
C . Régime Fiscal			
Catégorie fiscale		BI Catégorie fiscale BIC	
Régime fiscal	- - -	RN régime réel normal	
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)		IS Impôt sur les sociétés	
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D . Périodes			
Date de début de l'exercice ou période N		01/05/2018	
Date de clôture de l'exercice ou période N		30/04/2019	
Durée de l'exercice ou période N		12	
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		30/04/2018	
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		12	
E . Monnaie			
Code monnaie		EUR	

A.I.T.D.
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 6 Impasse Louis De Broglie
69740 GENAS
438432072 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 JUILLET 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2019

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2019 s'élevant à 142 047,58 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	142 047,58 euros
A titre de dividendes aux associés	86 000,00 euros
Soit 11,28 euros par part	
Le solde	56 047,58 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 147 934,50 euros.
Le paiement des dividendes sera effectué le 31 juillet 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire

RM

de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 86 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 30 avril 2016 :

71 005,00 euros, soit 9,32 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 71 005,00 euros

Exercice clos le 30 avril 2017 :

71 005,00 euros, soit 9,32 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 71 005,00 euros

Exercice clos le 30 avril 2018 :

71 005,00 euros, soit 9,32 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 71 005,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 juillet 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

